
Ateliers clubs

Préambule :

Souhait de la Région de calibrer le « bon » niveau d'accompagnement des clubs évoluant au plus haut niveau dans leurs disciplines de référence à l'échelle du territoire régional. A ce jour, la Région soutient plus de 200 clubs évoluant au plus haut niveau national parmi lesquels quelques clubs phares. Des disparités existent à ce jour : des niveaux de soutien différents sur les deux territoires au sein d'un même niveau et d'une même discipline. Un travail de réflexion, dans le cadre de la construction de la nouvelle politique sportive régionale, est à engager afin d'aboutir à la mise en œuvre d'un dispositif unique d'accompagnement.

→ Saison 2016 / 2017 :

Une année transitoire : les modalités d'accompagnement des deux ex-Régions resteront inchangées afin notamment de ne pas déstabiliser les modèles économiques des clubs. Les disparités vont donc perdurer encore une saison. Il est nécessaire que les ligues puissent en informer les clubs.

→ Dès la saison 2017 / 2018 :

Mise en place d'un dispositif unique d'accompagnement pour les clubs normands évoluant au plus haut niveau national dans leur discipline avec une mise en œuvre progressive afin de sécuriser les clubs.

Sujets évoqués :

- **L'accompagnement des clubs :**

- Un accompagnement régional qui doit être ciblé, priorisé et qui doit prendre compte les particularités de chacune des disciplines (densité dans la discipline, difficultés d'accès au plus haut niveau...) afin de définir les niveaux d'évolution éligibles.

- **Quels critères ? Nécessité de clarifier la définition des clubs évoluant au plus haut niveau dans leur discipline :**

- Le nombre de licenciés, le nombre de sportifs listés, les coûts inhérents à la pratique compétitive de l'équipe 1, etc.

- Pour les sports individuels, un critère pourrait être retenu : clubs ayant des qualifiés aux championnats de France dans la discipline de référence.

- Certaines ligues font émerger la nécessité de soutenir les clubs formateurs de jeunes. Alerte sur les clubs qui n'ont pas un ancrage territorial et une « véritable » politique de formation avec une forte empreinte locale (faisant appel à une majorité de sportifs extérieurs afin de se maintenir au plus haut niveau sans une réelle politique de formation).

- En découle un questionnaire sur la définition d'un club formateur normand, la mission formation faisant partie intégrante des missions de l'ensemble des clubs (politique des

fédérations). Comment garder sur le territoire les jeunes formés au sein du club ou au sein des pôles, très vite happés par des grands clubs qui se donnent les moyens pour évoluer à haut niveau ?

- Important de différencier dans le soutien régional, les clubs professionnels des clubs amateurs et l'approche entre sport collectif et sport individuel.
- Emerge l'idée d'un accompagnement régional proratisé en fonction des joueurs formés au sein des clubs normands : proposition d'une part variable indexée.
- **Les modalités d'accompagnement :**
 - Souhait de conventionnements pluriannuels afin de sécuriser les clubs dans la déclinaison de leur projet, plus de visibilité.
 - Un dossier unique de demande de subvention serait opportun entre Région et Département.
- **Le rôle des ligues, des avis partagés :**
 - Certaines ligues souhaitent pouvoir jouer un rôle central dans le futur dispositif d'aide aux clubs (transmission des listes des clubs éligibles, rôle d'intermédiaire, avis sur les attributions) ;
 - D'autres ligues estiment qu'elles n'ont pas à tenir un rôle d'intermédiaire et que des relations directes Région /clubs sont nécessaires.

Synthèse :

Nécessité d'individualiser au maximum les approches par discipline, sport pro / sport amateur, sport individuel / sport collectif, valorisation de la formation.

L'approche forfaitaire abondée par une part variable en lien avec les activités de formation fait plutôt l'unanimité sous réserve que soit calibrée et critérisée cette part modulaire.

Des conventionnements pluriannuels avec les clubs afin de leur donner de la lisibilité sur la conduite de leur projet de développement.

L'idée avancée d'un avis systématique des ligues sur l'éligibilité des clubs et leur dynamique de formation fait débat, les avis sont très partagés.

Souhait d'une simplification maximale: dématérialisation, dossier unique notamment entre la Région et les Départements.

Souhait affiché de l'émergence d'un dispositif (succédant au FRDAMS) d'aide à l'acquisition de matériel sportif coûteux et structurant pour les disciplines et le mouvement sportif normand.

Atelier Evénements

Sujets évoqués :

- **L'accompagnement des événements sportifs :**

- Soutien financier de la Région aux organisateurs d'événements nationaux et internationaux indispensables. Quid des événements officiels de plus petites envergures ou des événements promotionnels de grande envergure ?

→ Le budget pour les événements sera constant. La Région souhaite soutenir des grands événements et éviter le saupoudrage. Procéder à un rééquilibrage entre les deux approches des deux ex-Régions pour plus d'équité.

Les ligues seront sollicitées afin de prioriser les événements dans leurs disciplines respectives.

→ Concernant les événements promotionnels, la Région étudiera la possibilité d'en soutenir quelques uns à titre exceptionnel mais il sera indispensable que les ligues forment des avis circonstanciés mettant en avant le caractère exceptionnel de l'événement et la légitimité d'un soutien régional.

- Serait-il possible de mettre en place un partenariat sur 2 à 3 ans pour permettre aux organisateurs de construire un événement dans le temps ?

→ Pour les plus grands événements récurrents, un conventionnement pluriannuel pourrait être étudié au cas par cas.

- Quid des financements croisés des collectivités ? (exemple évoqué du 276 ça roule, ex-FRDAMS)

→ Dispositif intéressant et structurant, souhait de la Région de poursuivre cette dynamique qui constitue un réel effet levier pour le développement et la structuration du mouvement sportif sur le territoire normand. S'agissant des modalités administratives et dans un souci d'efficacité, la possibilité d'un dossier et guichet unique pourrait être étudiée. Ceci devra s'inscrire dans le cadre du G6 et donc en lien étroit avec les 5 départements.

- **Communication et partenariat :**

- Proposition de diffuser un calendrier des manifestations, organisées à l'échelle de la Normandie, pour éviter des événements organisés le même week-end.

→ Envisageable de diffuser la liste des compétitions transmises par les ligues à la Région avec leur accord, mais celui-ci ne sera pas exhaustif. Les calendriers sont souvent imposés au niveau des fédérations, les organisateurs n'ont souvent pas le choix.

- Il n'y a pas assez de communication et de mutualisation entre les disciplines. La Région pourrait-elle servir de plateforme ?
 - La Région peut être un trait d'union entre les ligues et faciliter la promotion des événements auprès du grand public. C'est aussi au mouvement sportif de se fédérer notamment au sein du CROS. Pour rappel, un atelier « événements » a été expérimenté au sein de l'instance de concertation bas-normande, justement pour faciliter les échanges et les coopérations entre les organisateurs. La dynamique de cet atelier a été relativement difficile à maintenir mais si le mouvement sportif le juge utile, une réflexion sur cette thématique pourrait être relancée.
- Quelles sont les attentes de la Région en termes de communication ?
 - Le sport est un levier de communication important. Les manifestations soutenues par la Région devront mettre en avant la dynamique sportive de la Normandie et son attractivité. Notion de « team Normandie » également évoquée.
- La Région va-t-elle privilégier des disciplines ? (les sports les plus médiatiques)
 - La Normandie est une terre de cheval et de nautisme ; ces deux disciplines sont donc particulièrement soutenues. Mais la Région sera attentive aux projets de chaque ligue quelle que soit la médiatisation des disciplines.
- **Les équipements sportifs :**
 - Problématique soulevée concernant le manque d'infrastructures pour accueillir de grandes compétitions:
 - Le Kindarena est un bel outil pour accueillir de grandes compétitions mais le budget location est très élevé. Cela peut constituer un risque financier pour les organisateurs.
 - La Région pourrait poursuivre le soutien aux projets de construction ou de rénovation des équipements d'intérêt régional. Mais ces projets doivent émaner des collectivités et répondre à de réels besoins sur le territoire.
 - Devenir du CSN : outil indispensable pour les ligues, mais pas toujours adapté pour accueillir des sportifs de haut niveau ou de grands événements. Le CSN nécessite en effet des travaux de rénovation importants. Le Président de la Région visitera le CSN dans les semaines à venir.

Synthèse :

Poursuite du soutien aux plus grands événements nationaux et internationaux inscrits au calendrier des fédérations.

Soutien à des événements promotionnels envisageable à titre exceptionnel avec avis des ligues.

Transmission des listes des principaux événements chaque année par les ligues en début de saison.

Souhait de communiquer davantage entre disciplines : partage d'expériences, mutualisation, calendrier commun...

Souhait d'une simplification : vers un dossier unique voire guichet unique dans le cadre du G6 et communication sur les nouvelles modalités d'accompagnement de la Région.

Atelier Ligues

Sujets évoqués :

- **Fusion des ligues :**

- Conformément aux orientations données par le Président le 31 mars, la Région souhaite un interlocuteur unique à compter du 1^{er} janvier 2017. Pas de difficultés pour les ligues ayant déjà fusionné. Pour les autres, charge à elles de travailler en collaboration afin de présenter un projet unique.
- Les problématiques juridiques et financières liées aux fusions devront être solutionnées avec les Fédérations (fusion-absorption / fusion-crétion / maintien des deux entités de façon transitoire pour faciliter les versements de subventions déjà votées, etc.)

- **Quelles modalités de partenariat ?**

- Volonté de la Région de mettre en œuvre des partenariats dans le cadre de conventions pluriannuelles dans la continuité de ce qui était fait dans les deux ex-Régions.
- Sur le contenu, les approches des deux ex-Régions étaient différentes : aide individualisée basée sur le projet global de la ligue en ex-BN, aides fléchées par action (formation, développement, promotion...) en ex-HN. Les avis des ligues sont très partagés entre ces deux approches. De nouvelles modalités de partenariat avec un dossier unique seront proposées dès l'automne 2017 par la Région.
- Toutefois, la Région attend des ligues qu'elles jouent pleinement leur rôle de ressource et d'expertise (avis sur les événements, les athlètes, les équipements, etc.) et qu'elles élaborent de véritables projets associatifs présentant leurs principaux objectifs et priorités qui se déclinent ensuite en actions.
- Les conventions de partenariat s'établiront sur la base de ces projets associatifs. 2017 sera une année transitoire permettant aux ligues de construire leur projet pour l'olympiade. Des conventions pluriannuelles pourront ensuite être élaborées pour les trois années suivantes.

- **Quel soutien financier ?**

- Le budget sera constant. Il s'agira de procéder à un rééquilibrage entre les deux approches ex-haute et ex-bas normandes pour plus d'équité. La subvention sera conditionnée au projet de chaque ligue.

- **Quel calendrier ?**

- Proposition : envoi des dossiers aux ligues à l'automne et rendez-vous avec les services à partir de novembre. Vote des subventions au printemps.

- **Autres points d'information :**

- Rappel de l'existence de l'instance régionale de concertation du sport sur le territoire de l'ex-Basse-Normandie. Volonté commune de la Région et de l'Etat de déployer un lieu d'échanges et de dialogue à l'échelle de la Normandie en lien avec le CROS. Un tel outil doit permettre au mouvement sportif de se fédérer et de faire remonter ses besoins de façon collégiale et de formuler des propositions.
- Présentation de la nouvelle saison Cart'@too 2016-2017 (dispositif jeunesse actuel de la Basse-Normandie qui intègre une aide à la pratique sportive de 30 €) et du futur dispositif Jeunes normand qui sera déployé sur tout le territoire normand à partir de juillet 2017. La Région souhaite que les ligues s'impliquent pleinement dans le dispositif pour la mise en œuvre des avantages sport :
 - Diffusion d'information auprès des clubs et accompagnement, proposition d'animation auprès du grand public, etc.
 - Appropriation du réseau social qui peut être un outil de communication auprès des jeunes et des parents.
 - Le dispositif est un instrument au service des ligues (développement de la pratique, promotion...).

Synthèse :

Nécessité d'avoir un projet unique à compter du 1^{er} janvier 2017 y compris pour les ligues n'ayant pas encore fusionné ;

Des conventions pluriannuelles de partenariat seront mises en place sur la base du projet associatif ;

Rôle de ressource, d'expertise et de relais des ligues auprès de la Région sur différentes thématiques (événements, sportifs de haut niveau, dispositif jeunesse, etc.).

Ateliers sportifs de haut niveau

- **L'accompagnement financier des sportifs de haut niveau :**

- Serait-il possible de mettre en place un niveau d'intervention unique des Régions car il existe actuellement des disparités (exemple : la Région Ile de France qui propose des aides importantes et attire de nombreux sportifs) ?

→ Il est possible de discuter des différents dispositifs d'accompagnement au sein de la commission sport de l'Association des Régions de France qui regroupe les élus et techniciens en charge des sports des Régions. Toutefois s'il est envisageable d'échanger des informations et de mener une réflexion commune, aboutir à une harmonisation totale risque d'être difficile.

- Pourquoi ne pas voter une enveloppe globale à la ligue plutôt qu'une aide individualisée et versée directement au sportif de haut niveau ?

→ Souhait de la Région de pouvoir soutenir en direct les sportifs de haut niveau qui sont des locomotives pour la dynamique sportive du territoire. Volonté toutefois de le faire dans la concertation avec les ligues et les cadres techniques de l'Etat dont les avis sont systématiquement sollicités. A noter également la situation des sportifs élites qui s'entraînent dans des structures hors région, et qui sont dès lors relativement éloignés des ligues.

- Le budget régional consacré au haut niveau sera-t-il le même si la liste des sportifs est revue à la baisse ?

→ A ce jour, aucune décision n'a été prise en matière de budget pour 2017. La politique sportive, et en particulier l'aide au sport de haut niveau, va être revue en totalité afin de bien articuler les différents dispositifs (aides aux sportifs, aides aux pôles, aux ligues, aux structures d'hébergement, etc.)

- **Les modalités d'accompagnement :**

- La Région peut-elle intervenir sur la formation, l'insertion et la reconversion des sportifs de haut niveau ? La Région pourrait-elle être un relais entre le sportif de haut niveau et les entreprises ?

→ La Région pourrait effectivement favoriser des temps de rencontres et d'échanges entre les sportifs et le milieu de l'entreprise. A noter qu'il existe déjà des interventions de l'Etat pour l'insertion et la reconversion des sportifs de haut niveau. La Région sera attentive à ne pas intervenir en doublon.

- Quel sera le périmètre de l'intervention en faveur des sportifs : quid notamment des sportifs non listés mais malgré tout en pôle ?

- Le périmètre n'est à ce jour pas arrêté. Les sportifs non listés en pôle étaient aidés en HN mais pas en BN. Ouvrir trop largement sera sans doute difficile à tenir sur le plan budgétaire. Cela dépendra aussi des orientations de l'Etat et des choix des fédérations sur les listes. Il pourrait y avoir des possibilités d'intervention exceptionnelle hors critère mais à la marge et avec avis circonstancié de la ligue.
- Quel est l'avenir pour les pôles existants actuellement sur les deux territoires pour une même discipline (exemple du basket) ?
 - Choix qui dépend avant tout des fédérations et des ligues en lien avec l'Etat. La Région suivra de près les décisions prises et ajustera son action en conséquence mais elle ne pourra tout compenser et financer à elle seule le sport de haut niveau, qui reste bien une compétence de l'Etat.
- Comment renforcer la visibilité des disciplines plus « confidentielles » afin d'aller chercher plus facilement des sponsors ? Quid d'une équipe normande ?
 - Une réflexion est actuellement en cours sur ce sujet. Exemples donnés des difficultés rencontrées par Eric Delaunay, sélectionné aux JO de Rio pour le tir sportif et de la « team Normandie » en voile.
- Créer un guide du sportif de haut niveau de la Région Normandie, car les sportifs concernés ne sont pas forcément informés de leurs droits ?
 - Il existe déjà un guide sur le site du ministère des sports et un guide au niveau local qui a été rédigé en collaboration avec la DRJSCS, les Départements et la Région.

Synthèse :

L'annonce de la nouvelle politique sportive de l'Etat en matière de haut niveau inquiète les ligues, notamment sur la diminution du nombre de listés. Elles espèrent le maintien de la catégorie « espoir » et la continuité de l'accompagnement financier.

Nécessite d'un avis systématique des ligues sur les sportifs de haut niveau qui formulent une demande d'aide auprès de la Région.